PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA MATANIE MUNICIPALITÉ DE BAIF-DES-SABLES

AVIS PUBLIC COVID-19 – NOUVELLES MESURES

Baie-des-Sables, le 8 janvier 2021 – L'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le gouvernement le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois. Le secteur Est du Bas-Saint-Laurent a été déclaré zone rouge par le gouvernement à partir du 7 décembre 2020. De nouvelles directives prenant effet le 9 janvier 2021 ont été émises par le gouvernement. Voici les précisions concernant les infrastructures et les services municipaux de Baie-des-Sables :

Bureau municipal

Le bureau municipal reste ouvert à la population. Avant de vous déplacer, vous devez prendre rendez-vous. Le personnel municipal peut répondre à plusieurs demandes par téléphone au 418 772-6218 ou par courriel à <u>baiedessables@lamatanie.ca</u>. Nous vous demandons de privilégier fortement ces deux dernières avenues. De plus, veuillez effectuer le paiement des taxes via le site bancaire de votre institution financière. Vous pouvez également poster les chèques à la municipalité en prenant soin d'y inclure les coupons de paiement.

<u>Séances du conseil</u>

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront en visioconférence. Le public ne sera pas admis et il est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité à baiedessables.ca.

Centre communautaire Gabriel-Raymond

Le Centre communautaire Gabriel-Raymond sera fermé au public. Les activités de groupe ne seront pas autorisées, ce qui est le cas, entre autres, pour le gym-cerveau et le hockey. Le patinage libre sera possible lorsque la patinoire Israël-Beaulieu sera fonctionnelle selon l'horaire suivant: en soirée du mardi au dimanche de 17h30 à 19h30 et les samedis et dimanches en journée de 13h00 à 17h00. Un vestiaire et une salle de bain seront disponibles selon l'horaire établi.

Bibliothèque Marie-Ratté

Le comptoir de prêt sera ouvert selon l'horaire habituel (les jeudis de 15h30 à 18h30) et le service de préparation des livres sera disponible en laissant un message au 418 772-6218 poste 103 ou par courriel au biblio.sables@crsbp.net. Il ne sera pas possible de passer du temps à l'intérieur de la bibliothèque autre que pour déposer et récupérer ses livres.

Ces directives sanitaires pourront être modifiées selon la situation. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous remercions de votre compréhension.

Adam Coulombe Directeur général et secrétaire-trésorier